

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L' HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL BAYADH

N°/DEP/2026
LE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Nif : 00023202015003669000

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, Direction des équipements publics de la wilaya d'el Bayadh , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à lance un concours national restreint d'architecture pour la maîtrise d'oeuvre paru dans la presse nationale

(e-bourse) du 11/01/2026 : portant : Projet : Etude, suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site 1050 LS route de Mechria commune de Bougtob ,wilaya d'el Bayadh (Cités d'habitat intégrées 2026)

site	Le Soumissionnaire	Projet	Délai	Montant de l'offre (avant vérification)	Montant de l'offre (après vérification)	REMARQUE
Bougtob	GROPEMENT OTMANE SOMIA+ BOUIDA ABDEL FETAH	Etude, suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site 1050 LS route de Mechria commune de Bougtob ,wilaya d'el Bayadh (Cités d'habitat intégrées 2026)	90 Jours	12 014 730.00	12 014 730.00	Mieux Disant

Les soumissionnaires non qualifiés sont invités dans un délai de 03 jours, à prendre de connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financières .Tout soumissionnaires qui conteste ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya D'EL BAYADH , dans les dix jours (10) qui suivent , à compter de la première publication de présent avis , ceci en application de l'article 82 alinéa 1.2 3. et 4 du décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

LE DIRECTEUR